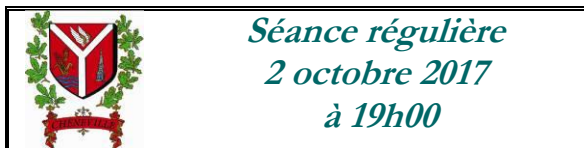


# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 2 octobre 2017, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence motivée : madame Nathalie Evrard

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2017-10-286**

#### **Ouverture de la séance**

Il est proposé par madame Nicole Viens  
et résolu

**QUE,**

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX**

**2017-10-287**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2017-10-288**

#### **Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 18 septembre 2017**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 5 septembre 2017 et de celui de la séance extraordinaire du 18 septembre 2017;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. RAPPORT DES COMITÉS**

**Gaétan Labelle siège n° 1**

Transport, Bâtiments municipaux, Traitement des eaux usées

**Nicole Viens siège n° 2**

Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque

**Nathalie Evrard siège n° 3**

Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

**Normand Bois siège n° 4**

Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

**Sylvie Potvin siège n° 5**

Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

**Yves Laurendeau siège n° 6**

Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

### **4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE**

**Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de septembre 2017.**

### **5. DOSSIERS À TRAITER**

**5.1. 2017-10-289**

**Autorisation paiement facture - Asisto Inc.- Rue Pilon**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu la deuxième partie de la facturation d'Asisto Inc. pour la préparation des plans et devis et la surveillance du remplacement de l'égout pluvial sur la rue Pilon;

**ATTENDU QUE** la facture est au montant de 6 597.50 \$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** ce montant représente 35% du mandat;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 7 585.48 \$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 03-61010-000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2. 2017-10-290**

**Autorisation paiement facture - Asisto Inc.- Projet égout**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu la deuxième partie de la facturation d'Asisto Inc. pour l'accompagnement dans l'élaboration d'une demande de subvention pour le projet d'égout pour le périmètre urbain;

**ATTENDU QUE** la facture est au montant de 7 951.50 \$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** ce montant représente 45% du mandat;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 9 142.24\$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 03-61010-000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3. 2017-10-291**

**Autorisation paiement de facture – Service d'excavation Jacques Lirette Inc. – Travaux rue Pilon, phase 1**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu la facturation de Service d'excavation Jacques Lirette Inc. pour la réparation de la rue Pilon suite à un bris survenu au mois d'avril dernier;

**ATTENDU QUE** la facture est au montant de 26 760.00 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture pour un montant de 30 767.31 \$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit prise au compte 02-32001-523.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.4. 2017-10-292

**Facturation Servitech – Tenue à jour des rôles d'évaluation**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une facturation de Servitech pour la tenue à jour des rôles d'évaluations;

**ATTENDU QUE** la facture est au montant de 8 533.27 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 9 811.12 \$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 02-15000-417.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.5. 2017-10-293

**Demande de salle sans frais – La Voix des Parents**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une demande de salle sans frais de la part du comité La Voix des parents;

**ATTENDU QUE** ces rencontres auront lieu une fois par mois, en soirée;

**ATTENDU QUE** cette demande est pour la salle du haut au Centre St-Félix-de-Valois ou la bibliothèque, selon les disponibilités;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle sans frais pour le comité La Voix des Parents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.6. 2017-10-294

**Participation aux rencontres de la Voix des Parents – Madame Cathy Sophie Deschatelets**

**ATTENDU QUE** le comité La Voix des Parents, qui regroupe des parents de Chénéville dont les enfants sont âgés de 0 à 5 ans, poursuit ses rencontres cet automne;

**ATTENDU QUE** les rencontres de ce comité auront lieu au Centre St-Félix-de-Valois, en soirée, à des dates déterminées à l'avance;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des Loisirs à participer à ces rencontres à titre de personne-ressource;

**QUE,**

La coordonnatrice des Loisirs fasse un rapport de chaque rencontre, lequel sera déposé au conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.7. 2017-10-295**

**Approbation de la programmation révisée – TECQ 2014-2018**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE,**

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

**QUE,**

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation

de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**QUE,**

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE,**

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

**QUE,**

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. CORRESPONDANCE**

**C-001 Demande d'aide financière - Cercle des fermières, fédération de l'Outaouais**

Le conseil reçoit la demande d'aide financière des Cercles de Fermières du Québec, Fédération de l'Outaouais. La municipalité de Chénéville prête des salles à l'organisme durant toute l'année, donc le conseil ne donnera pas suite à cette demande.

**C-002 Demande de salle sans frais – Madame Johanne Hébert, tutorat et aide pédagogique**

Le conseil de la municipalité de Chénéville prend connaissance de la demande de madame Hébert concernant la possibilité d'obtenir la location d'une salle sans frais pour qu'elle puisse y offrir ses cours de tutorat et d'aide pédagogique, mais n'y donnera pas suite puisque la location de salle gratuite est réservée aux organismes de la municipalité. Si madame Hébert désire tout de même louer la salle pour ses cours, elle pourra le faire selon les tarifs en vigueur sur la liste de prix de location de salles.

**7. VARIA**

**8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

**2017-10-296**

**ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 9979 à # 10039 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 30/09/2017 et dont le total se chiffre à **115 583.90 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **7 798.44 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **123 382.34 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

---

Suzanne Prévost, Directrice générale

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

2017-10-297

**ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de septembre 2017 au montant total de **20 994.51 \$**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. PAROLE AU PUBLIC**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017-10-298

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame Nicole Viens  
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Gilles Tremblay, Maire

---

Suzanne Prévost, Directrice générale  
Secrétaire-trésorière